

PROVINCE DE LIEGE  
-Arrondissement de VERVIERS  
-Commune de Thimister-Clermont  
**-Enquête Publique : Programme de gestion durable de l'azote**  
**Enquête publique**

-Le Collège Communal informe la population que, dans le cadre de la Directive 91/676/CEE, concernant la protection des eaux contre la pollution par les nitrates à partir de sources agricoles, le programme de gestion durable de l'azote a été mis à jour et doit faire l'objet d'une enquête publique sur l'entité conformément aux articles D.29-7 du Code de l'Environnement :

| Date d'affichage de la demande | Date d'ouverture de l'enquête | Date de clôture de l'enquête | Les observations écrites peuvent être adressées à : |
|--------------------------------|-------------------------------|------------------------------|---|
| 8 août 2022                    | 16 août 2022                  | 30 septembre 2022            | Service de l'Environnement                          |

Le dossier peut être consulté à partir du 22 août 2022 jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 à l'exception des mardis et jeudis après-midi où les bureaux sont inaccessibles au public, un jour par semaine jusqu'à 20 heures à l'adresse reprise ci-dessus sur rendez-vous.

**Les documents sont consultables également sur le site internet :**  
<http://environnement.wallonie.be/enquetepublique-pgda>.

Lorsque la consultation a lieu un jour ouvrable après 16 heures ou le samedi matin, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès du service de l'urbanisme (087/46.84.79)

Les observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le conseiller en environnement ou, à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet (voir cadre ci-dessus).

**Tout intéressé peut formuler ses observations en ligne, sur le formulaire prévu à cet effet, sur le site internet ou par mail et obtenir des explications techniques sur les projets auprès du SPW ARNE :**

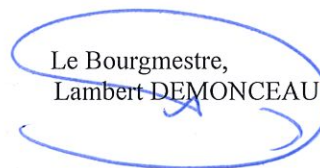
|  |
|--|
| <b>Programme de gestion durable de l'azote</b><br>Via courriel :<br>Enquetepublique.pgda@spw.wallonie.be ou par courrier au<br>SPW ARNE - DEE<br>Enquête publique PGDA,<br>Avenue Prince de Liège, 15<br>5100 JAMBES |
|--|

Thimister-Clermont, le 19/07/2022

La Directrice Générale  
Gaelle FISCHER



Le Bourgmestre,  
Lambert DEMONCEAU



A l'initiative du Gouvernement wallon, ces projets, de catégorie A.2. sont soumis à enquête publique en vertu des articles D. 28 et D. 53-6 du Livre II du Code de l'Environnement contenant le Code de l'Eau et D. 29-1 du Livre Ier du Code de l'Environnement. Les projets ont également fait l'objet d'une évaluation des incidences sur l'environnement, en vertu de l'article D. 53 du Livre Ier du Code de l'Environnement.

Suspension du délai d'enquête publique entre le 16 juillet et le 15 août ainsi qu'entre le 24 décembre et le 1<sup>er</sup> janvier